

SOLVAXX PRO-300LF

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : SOLVAXX PRO-300LF

Autres moyens

d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Détergent

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Aucune information sur la dilution fournie.

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 09/07/2022

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Corrosion de la peau Dommages occulaires

raves

: Catégorie 1A: Catégorie 1

: Catégorie 1

Sensibilisation de la peau Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne

à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE

917903-02 1 / 10

SOLVAXX PRO-300LF

ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:
Garder sous clef.
Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

| Nom Chimique | No. CAS | Concentration (%) |
|---|-------------------------|-------------------|
| hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | 5 - 10 |
| 2-(2-ethoxyethoxy)ethanol | 111-90-0 | 1 - 5 |
| 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol | 112-34-5 | 1 - 5 |
| benzenesulfonic acid, methyl-, potassium salt | 30526-22-8 | 1 - 5 |
| Xylène sulfonate de sodium | 1300-72-7 | 1 - 5 |
| Carboxylated alcohol alcoxylate | Ingrédient de propriété | 0.1 - 1 |
| | industrielle | |
| hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | 5 - 10 |
| 2-(2-ethoxyethoxy)ethanol | 111-90-0 | 1 - 5 |
| 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol | 112-34-5 | 1 - 5 |
| benzenesulfonic acid, methyl-, potassium salt | 30526-22-8 | 1 - 5 |
| Xylène sulfonate de sodium | 1300-72-7 | 1 - 5 |
| hydroxyde de potassium | 1310-58-3 | 0.1 - 1 |
| Carboxylated alcohol alcoxylate | | 0.1 - 1 |

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les veux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion

: Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'inhalation

: Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins

: Traiter de façon symptomatique.

917903-02 2 / 10

SOLVAXX PRO-300LF

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible. la lutte contre l'incendie

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible. (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection

917903-02 3/10

SOLVAXX PRO-300LF

Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Ne pas entreposer près des acides. Tenir hors de portée des enfants.

Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type d'exposition | Concentration admissible | Base |
|---------------------------|-----------|---|--------------------------|-----------|
| sodium hydroxide | 1310-73-2 | С | 2 mg/m3 | ACGIH |
| | | С | 2 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | TWA | 2 mg/m3 | OSHA Z-1 |
| | | С | 2 mg/m3 | OSHA P0 |
| | | С | 2 mg/m3 | |
| 2-(2-ethoxyethoxy)ethanol | 111-90-0 | TWA | 25 ppm | US WEEL |
| 2-(2-butoxyethoxy)ethanol | 112-34-5 | TWA (Inhalable fraction and vapor) | 10 ppm | ACGIH |
| potassium hydroxide | 1310-58-3 | С | 2 mg/m3 | ACGIH |
| | | С | 2 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | С | 2 mg/m3 | OSHA P0 |
| | | С | 2 mg/m3 | |

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en

cas de contact ou danger d'éclaboussure.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

917903-02 4 / 10

SOLVAXX PRO-300LF

Aspect : liquide
Couleur : havane
Odeur : légère

pH : 14.0, (100 %)
Point d'éclair : Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible
intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité, : Donnée non disponible inférieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.12 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Acides

917903-02 5 / 10

SOLVAXX PRO-300LF

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme: Oxydes de carbone oxydes de soufre

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

: Provoque des brûlures graves de la peau. Peut causer une réaction Peau

allergique cutanée.

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau Rougeur, Douleur, Irritation, Corrosion, Réactions allergiques

Ingestion Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible

917903-02 6/10

SOLVAXX PRO-300LF

STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : 2-(2-ethoxyethoxy)ethanol

96 h CL50 Ictalurus punctatus (barbue de rivière): 6,010 mg/l

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 96 h CL50 Poissons: 1,300 mg/l

benzenesulfonic acid, methyl-, potassium salt

96 h CL50 Poissons: > 100 mg/l

Carboxylated alcohol alcoxylate

96 h CL50: 140 mg/l

2-(2-ethoxyethoxy)ethanol

96 h CL50 Ictalurus punctatus (barbue de rivière): 6,010 mg/l

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 96 h CL50 Poissons: 1,300 mg/l

benzenesulfonic acid, methyl-, potassium salt

96 h CL50 Poissons: > 100 mg/l

Carboxylated alcohol alcoxylate

96 h CL50: 140 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: hydroxyde de sodium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 40 mg/l

2-(2-ethoxyethoxy)ethanol

48 h CL50 Daphnia magna (Puce d'eau): 1,982 mg/l

Carboxylated alcohol alcoxylate

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 240 mg/l

hydroxyde de sodium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 40 mg/l

2-(2-ethoxyethoxy)ethanol

48 h CL50 Daphnia magna (Puce d'eau): 1,982 mg/l

917903-02 7 / 10

SOLVAXX PRO-300LF

Carboxylated alcohol alcoxylate

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 240 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues

: 2-(2-ethoxyethoxy)ethanol

96 h CE50 Desmodesmus subspicatus (Algues vertes): > 100 mg/l Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de

composants et sur la toxicologie de produits similaires.

96 h NOEC Desmodesmus subspicatus (Algues vertes): > 100 mg/l Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Xylène sulfonate de sodium 96 h CE50: 230 mg/l

2-(2-ethoxyethoxy)ethanol

96 h CE50 Desmodesmus subspicatus (Algues vertes): > 100 mg/l Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

96 h NOEC Desmodesmus subspicatus (Algues vertes): > 100 mg/l Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de

composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Xylène sulfonate de sodium 96 h CE50: 230 mg/l

Persistance et dégradabilité

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à

l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer

conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans

une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource Conservation and Recovery

Authorization Act Déchet

dangereux

: D002 (Produits corrosifs)

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

917903-02 8 / 10

SOLVAXX PRO-300LF

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

| Composants | No. CAS | Component RQ (lbs) | Calculated product RQ (lbs) |
|---------------------|-----------|--------------------|-----------------------------|
| hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | 1000 | 11542 |

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

2-(2-ethoxyethoxy)ethanol 111-90-0 1 - 5 % 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5 1 - 5 %

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation ne s'applique pas à ce produit.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

En conformité avec les inventaires

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

917903-02 9 / 10

SOLVAXX PRO-300LF

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) : non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) : non établi(e)

Inventaire de Taiwan pour substance chimique : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:

Inflammabilité O Instabilité Danger particulier

HMIS III:

| SANTÉ | 3* |
|-----------------|----|
| INFLAMMABILITÉ | 0 |
| DANGER PHYSIQUE | 0 |

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 09/07/2022

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

917903-02 10 / 10